

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-1431-33A INTITULÉ :

Premier projet de règlement 2024-1431-33A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la ville de Chambly visant à agrandir la zone commerciale C-007 ainsi que la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-010, afin d'inclure une partie du lot 4 069 689 de la propriété du 2380, avenue Bourgogne à la zone C-007 et l'autre partie à la zone R-021, et à permettre un ratio de 1 case/60 m² pour de l'entreposage relié à l'usage de commerce C-8 amusement

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-1431-33A CI-DESSUS MENTIONNÉ.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné que :

Le conseil municipal, à la suite de l'adoption du premier projet de règlement 2024-1431-33A lors de la séance du conseil municipal du 5 novembre 2024, tiendra une assemblée publique de consultation le **14 novembre 2024, à compter de 19 h**, à l'Espace presse du Pôle culturel de Chambly, situé au 1625, boulevard De Périgny à Chambly, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou la personne qu'elle désigne, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce règlement est le suivant :

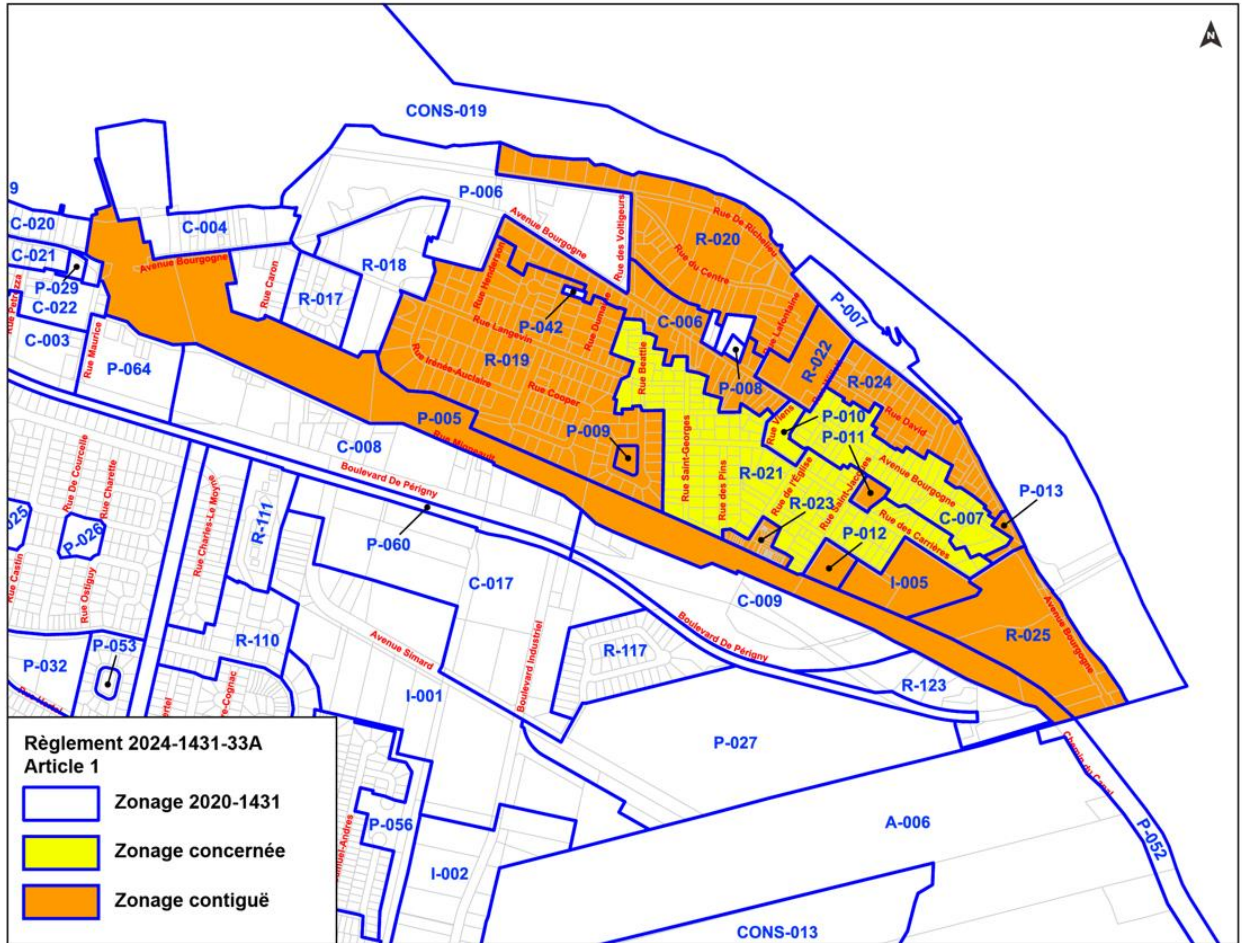
RÈGLEMENT 2024-1431-33A de zonage de la Ville de Chambly	
ARTICLE	OBJET
1	Plan de zonage - Annexe « A »
	- Agrandir la zone commerciale C-007 ainsi que la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-010 qui est abrogée, afin d'inclure une partie du lot 4 069 689 de la propriété du 2380, avenue Bourgogne à la zone C-007 et l'autre partie à la zone R-021, - Référence au plan de zonage (annexe A).
2	Stationnement hors rue
a)	- Ajouter un espace servant d'entreposage/autres pour un usage C-8 Amusement
b)	- Appliquer un ratio de 1 case par 60 m ² à cet espace

Ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Description des zones concernées et contiguës :

Zones concernées : C-007, P-010, R-021

Zones contiguës : C-006, I-005, P-005, P-011, P-012, P-013, R-019, R-020, R-022, R-023, R-024, R-025



Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville de Chamby à l'adresse suivante : ville.chambly.qc.ca/reglements-municipaux/

DONNÉ à Chamby,
Ce 6 novembre 2024

M^e Alexis Jovin, greffier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION 2024-1431-33A

Je soussigné, M^e Alexis Jovin, greffier adjoint de la Ville de Chambly, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis d'assemblée publique de consultation ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Chambly, le 6 novembre 2024.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Chambly, ce 6^e jour du mois de novembre 2024.



M^e Alexis Jovin
Greffier adjoint